

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 11/07/2014

Réception par le Prefet : 11/07/2014

Publication : 18/07/2014



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2014-7-4-7

Séance du vendredi 11 juillet 2014

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS OU ORGANISMES RELEVANT DES DIFFERENTS SERVICES DE LA SOLIDARITE POUR UN MONTANT DE 118 960 EUROS**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU L'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 du Conseil Général relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2014-2-4-2 du Conseil Général du 14 mars 2014 adoptant le Budget Primitif 2014 de la Solidarité,
- VU la délibération n°CG-2014-2-1-5 du Conseil Général du 14 mars 2014 adoptant le Budget Primitif 2014 du Département du Haut-Rhin,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ☞ Accorde, dans le cadre de l'Action Sociale, des subventions de fonctionnement pour un montant de 118 960 € aux associations telles que détaillées dans la liste annexée à la présente délibération (annexe 1), sous réserve, pour l'association Adeca 68 de la signature préalable de la convention afférente,
- ☞ Autorise le Président à signer une convention particulière sur le modèle de la convention type approuvée lors de la Commission Permanente en date du 17 janvier 2014 par délibération n°CP-2014-1-4-5 avec l'association Adeca 68,

Précise que les dépenses correspondantes seront prélevées sur les lignes budgétaires prévues au budget 2014 :

- 9 500 € sur le Programme G731, Chapitre 65, Fonction 51, Nature 6574,
- 16 000 € sur le Programme I731, Chapitre 65, Fonction 50, Nature 6574,
- 3 000 € sur le Programme I721- Chapitre 65- Fonction 52- Nature 65737,
- 460 € sur le Programme G716, Chapitre 65, Fonction 42, Nature 6574,
- 90 000 € sur le Programme G713, Chapitre 65, Fonction 42, Nature 6574

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions